L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Stauffer Library
Queen's University

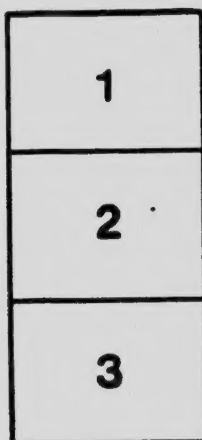
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

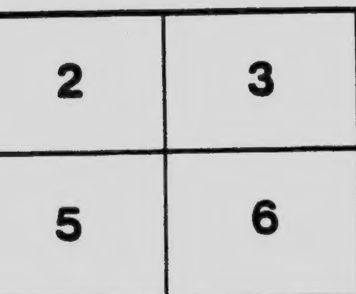
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.







Introduction au futur ouvrage de l'auteur sur l'origine, la signification, la traduction, classification et étymologie des Noms-Propres

PAR MONSIEUR C. BAILLAIRGE

A être lu devant la sec. II de la Société Royale du Canada, à Toronto, en Mai 1902.

En 1871, feu Mgr. Tanguay publiait en 7 volumes la " Généalogie des Familles Canadiennes " et au commencement du premier volume un chapitre intitulé " Aperçu étymologique et historique sur les noms propres. "

La connaissance insuffisante de la langue anglaise lui a quelquefois fait prendre pour des onomatopées des noms qui ne le sont point. C'est ainsi qu'il donne l'anglais " dragoon " troupier, soldat, gendarme, comme traduction du français d'*Aragon*, contrée de l'Espagne, pendant que *dragoon* vient du français *dragon*—espagnol et portugais *dragam*—italien *dragone*—danois et suédois *dragon*—latin *draconarius*.

Tanguay fait venir " charbonnier " de *coleman* pendant que *cole* ne veut pas dire " coal " (anglais) charbon, mais bien *cohl* (allemand) chou.

Même erreur à l'endroit de " Magnan " que Tanguay prend pour *magnier* qui est *chaudronnier* pendant que *magnan* est le nom vulgaire du *ver à soie* dans le midi de la France (Littré).

Vient encore l'anglais *Donaldson* que Tanguay tire d'Alençon, comme si " l'onomatopéisme, " similarité de son, du premier au dernier, suffisait pour en arriver à cette conclusion. Au contraire la vraie dérivation est toute trouvée, elle saute aux yeux, elle aurait de suite frappé un anglais comme n'étant autre chose que *Donald's son* fils de Donald ou de Mcdonald.

Pour n'en citer qu'une seule autre des méprises de l'éminent prélat canadien, l'on voit à l'endroit Berthiaume qu'il tire ce nom de *Bert* (saxon ou scandinave) brillant, illustre, et de *helm* casque. Or, la célébrité d'une coiffure quelconque ne saurait caractériser le porteur, celui qui la revêt. Non, l'erreur ici est d'avoir pris la lettre *i* de *heim* pour l'*l* de *helm*, or *heim* (Webster) danois et hollandais, saxon *ham*, danois *hiem*, équivalent au français *hameau* d'où la terminaison *aume* ou *hiaume* de *Berthiaume*, signifie *hameau, maison, chez soi, résidence*, et de là, le nom de notre individu dont on peut signifier que sa maison était célèbre, sa résidence princière, ou que l'homme lui même était renommé pour son hospitalité, ses largesses—et c'est, dit-on, ce qui est vrai de celui qui de même nom, représente encore aujourd'hui ce modèle d'autrefois. D'ailleurs le représentant de ce nom, l'un d'eux au moins, celui qui dirige aujourd'hui *La Presse* de Montréal, n'a-t-il point acquis ce titre de généreux en cherchant à savoir si le St-Laurent est navigable en hiver, et en équipant à ses seuls frais, en 1900, une expédition à cet effet, dans l'intérêt du Canada tout entier, et de bien d'autres manières.

Mais ce n'est pas, on le comprend, pour relever ces erreurs que l'auteur a entrepris un travail aussi long et ardu que celui de composer le volume auquel ces observations servent de préface. C'est au contraire parce qu'il a trouvé précieux ce chapitre premier de l'ouvrage de Mgr. Tanguay, et que ce dictionnaire n'étant pas à la portée de tout le monde, il a voulu sous une forme moins coûteuse mettre les intéressés à même d'y etudier le motivé du nom de chacun d'eux. L'auteur s'estime heureux encore que quelqu'un ne soit pas venu s'emparer avant lui de l'idée de ce faire et lui enlever tout le plaisir, le luxe même pour lui, de cette étude étymologique dont de toute sa vie il a été friand, et que Dieu lui a réservé pour faire aujourd'hui son délice.

Comme le dit M. Salvestre, qui en 1824 éditait en deux tomes un ouvrage intitulé " Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes," et que Mgr. Tanguay a largement mis à contribution dans ses remarques initiales : " De toutes manières de distinguer un individu, la plus naturelle " est de lui donner un nom qui rappelle ses qualités physiques et mentales : *Le Grand, Le Petit, Le Blond, Le Brun, Le Beau, Le Bon*.

Ces noms sont encore ceux des couleurs, de la flore et faune, des industries exercées par chacun, de l'outillage et des objets divers, matériaux, etc., employés dans les arts et métiers.

Nous avons aussi des noms qui rappellent des édifices et constructions diverses, avec leurs parties constituantes. Certains noms suggèrent les comestibles de nos jours, les sols divers et leur nature plus ou moins appropriée à l'agriculture. Les monnaies, poids et mesures y trouvent leurs homonymes. Il y même des homonymes se rapportant aux vêtements des individus ; des noms cléricaux et bibliques ; d'autres qui rappellent certains des astres et constellations du firmament ; des noms chronologiques, climatologiques ou météorologiques etc. Enfin il y a les noms de lieux, ou topographiques, auxquels emprunte largement la nomenclature des noms propres.

A ce sujet dit Salvestre " Nous ne savons avec certitude ni quel fut le sens originaire de ces " noms de lieux, ni à quel point il a pu être altéré, soit par le désir de les rattacher à une légende religieuse, à une tradition historique, soit par le seul laps d'un temps considérable. Comment donc dire " qu'ils durent primitivement appartenir à des objets physiques, plutôt qu'à des personnages réels "

Nous pouvons citer mille noms dont le sens s'applique aussi bien à un homme qu'à une fleur, un rocher. Un homme a souvent adopté le nom d'un lieu ; souvent il a imposé à un lieu son propre nom ; et c'est surtout aux Etats-Unis que l'on comprend la vérité de cette assertion. La chose est d'ailleurs motivée par le fait que la république voisine, étant de date comparativement récente, et les noms des individus qui la peuplent n'étant que ceux de personnes émigrées de l'Europe, où ces noms existaient déjà depuis longtemps, ont dû désirer voir se perpétuer leurs noms respectifs en baptisant les lieux sous leur contrôle ou découverts par eux. C'est ainsi que nous avons foule de noms de provenance européenne suivis d'un suffixe exprimant l'endroit à commémorer comme Adamsville, Adams Basin, Adams Burg, et vingt autres suffixes de la sorte—Evans-Town, Evans-Creek, Evans-Mills, Evans-Ford, etc.—Moore's-Field, Moore's-Landing, Moore's-Ranche, Moore's-Borough ; et mille autres noms de la sorte suivis d'un suffixe indicatif de l'endroit à nommer. (Voir Lippincott's Gazetteer of the World).

Citons de préférence l'Histoire, dit encore Salvestre. La nourrice de Cyrus fut une chevrine—celle de Romulus une louve—le perse Archaménès, une aigle.

La légende que St. René ressuscita 7 ans après sa mort n'a pour base que le nom René qui suivant l'idée pieuse adoptée par un grand nombre de fidèles, exprima qu'on renaît—s'en suit-il que René soit un être chimérique ?

Ce qui n'empêche point que Tiernay soit ou puisse être une corruption de " petit René," le nom devenant et par fréquente répétition et par contraction " ti René," Tiernay, de même que le mot quérir est arrivé à se contracter en qu'rir puis en " cri ", ou le mot " cheminée " en " chuné, " à force de l'écrire comme le vulgaire le prononce ; puis de Tirené (français) devenir Tiernay (irlandais) par similarité de prononciation.

Il ne faut pas d'ailleurs conclure inconsidérément ou par le seul fait de la quasi-evidence de la chose que tel nom est un sobriquet, car il y a le nom anglais *Good enough* qui a son homonyme dans le russe Godonof et qui pourrait en dériver, dans le cas où un russe de ce nom eût émigré en Angleterre et sa famille élevée dans la langue anglaise serait venue à écrire ainsi un nom qui à son oreille eût ce son-là ; et si d'ailleurs l'individu après la commission en son pays d'un acte punissable par la justice, était intéressé à un *alias*, il devait lui-même sourire à la métamorphose.

Nous avons de nos jours les noms *Enouf* et *Enough*, le premier français, le second anglais. Cependant il n'y a pas à douter que ces deux noms sont de même origine sans que l'on puisse dire aujourd'hui lequel dérive de l'autre, et qui sait si les deux ne sont pas du nom biblique *Enoch* fils de Caïn.

Il ne fait pas doute non plus, croyons-nous, que tous ces noms qui au Canada, terminés en *et* et *ot* et originairement prononcés *é* et *o* comme on les dit aujourd'hui en France : Loubet, Freycinet, Chabot, Diderot, ont vu doubler leur finale *et*, *ot* en *ette*, *otte* : Brunet, Brunette—Audet, Audette—Turcot, Turcotte—Jeannot, Jeannotte, de la prononciation anglaise donnée à ces noms en ce pays de races mixtes, cette prononciation de *ette* et *otte* motivant ensuite dans ces noms écrits, la même orthographe.

Pour reléguer dans la même classe des êtres fabuleux le troisième roi des Français, suffit-il de rappeler que sa mère se baignant au bord de l'océan, fut rendue enceinte de lui par un taureau marin, quand Mézeray nous apprend que cette tradition ridicule est née de la traduction inexacte du nom de Mérovée, " Merweich ", veau marin.

Un des chefs des Massaliens nommé *Loup* (Lycos) avait pris le nom chrétien Pierre (Petros), ce qui fit appeler ses sectateurs " Lycopétriens ". Le mot loup est encore une fleur, *mufflier*, gueule-de-loup, (de la famille des scrofularidées) et le lycos qui porte ces fleurs, recueillies par St-Athanase au monastère, fit croire au mystère, que c'était un loup qui avait servi de messager.

Les lois romaines, dit Salvestre, ont toujours porté les noms des magistrats qui les avaient fait adopter.

Les philologues sévères, dit le même, défendent d'introduire deux idiomes dans une étymologie, mais l'évidence du fait l'emporte sur leur autorité. Le mélange des peuples par le mariage a produit mélange de mots. Dans les derniers temps du bas empire, ajoute-t-il, combien n'a-t-on pas formé de mots empruntés non-seulement au latin mais aux idiomes des peuples alliés—sujets ou ennemis. La langue celtique s'est combinée de la même manière avec le saxon, le latin. Les dictionnaires des idiomes parlés en France et en Angleterre au moyen âge en offrent des exemples fréquents et propres à en faire retrouver des traces dans les deux langues aujourd'hui perfectionnées—mots métis pour ainsi parler—exemple Juliodunum, Augustodunum, le latin Julianus, Augustus —unum (latin) un, ou celtique *tun* ou *dun* (montagne)—Polis Castellum et Potamo Castellum. Polis et Potamos (grec) Castellum (latin)—Morhault où *mor* est le nom celtique de la *mer*, *hault* (saxon) *hold* tenir, diriger, gouverner : *Commandeur de la mer*. *Théolinde* ou *Theudelinde*—*Théot*, multitude, nation, *Lende* belle—la belle par excellence dans toute la nation—mélange de teuton et d'espagnol. *Nanthilde* que Dagobert arracha de son couvent pour l'épouser, de *Nant* en celtique, ravin, petit torrent, ruisseau, et *Hilde* ou *Child* en teuton enfant : enfant du torrent. *Châteaubriant* château (français) et *Bryan* roi ou chef : château du roi, du chef, et *Paimbœuf* en bas breton s'appelle encore *Pen Ochen* : cap ou tête de bœuf. *Nichelands* (article d'habillement) du latin *nichel* ou *nihil* rien, rien au dos : article qui ne couvrait que la poitrine.

A la suite de ces noms si différemment composés de mots, d'idiomes divers, Salvestre fait la remarque que l'on aperçoit déjà que l'étude qu'il se propose n'est pas l'objet d'une curiosité oiseuse ; le rôle que jouent les noms propres, dit-il, dans l'existence des individus et des peuples, rattache l'utilité de leur étude à toutes les branches de l'érudition historique.

En effet, le nom d'un personnage conserve l'empreinte du pays et quelquefois du temps où il a vécu : le nom d'une contrée rappelle sa position, son aspect physique—le nom d'une ville se rapporte à l'époque de sa fondation, aux usages, aux croyances religieuses ou à un trait de l'histoire du peuple qui la fonda jadis, peut-être sur une terre étrangère : Andalousie de Andalous fils de Japhet ; tandis que ce nom vient de Vandales qui ont conquis ce pays (supprimant le V initial).

Chloris pâleur, *Euphrosine* la gaieté n'étaient point des noms propres mais peuvent l'être devenus depuis. *Jérusalem* de *salem* paix. Moïse dont le nom dérive de tirer, retirer, est celui qui a retiré de l'Egypte le peuple de Dieu—*Métonasti* émigré—*Alétos* errant—*De Pourceaugnac* une création de Molière. *Demos* veut dire peuple, démocrate—*Marie* amertume dont à l'époque de sa naissance était abreuvée la sœur aînée de Moïse, les Israelites étant alors courbés sous le joug des Egyptiens.

Rachel expirante en mettant au monde un fils l'avait appelé *Bénoni* fils de ma douleur ; Jacob le nomma *Benjamin*, fils de la droite, de la puissance. *Maximus Annolis* fut ainsi appelé de ce qu'il avait fixé le nombre des années qu'il fallait avoir pour prétendre à une charge. Le collier d'or *torques* arraché par Manlius au gaulois qui le portait, lui valut le nom de Torquatus. La conquête de Fidènes valut à Lucius Sergius le nom de *Fidenas* et celui de *Messala* donné à Valérius perpétua le souvenir de la conquête de Messine.

Les statues, les trophées ont péri sous la faux du temps : les surnoms *l'Africain*, *l'Asiatique*, conquis par la valeur vivent dans la postérité.

Chez les Hébreux, le premier peuple, on donnait souvent à un enfant le nom d'un aïeul ou de quelqu'un de ses parents les plus proches, ou tiré des circonstances qui avaient précédé ou accompagné sa naissance ou des premières paroles qu'avait prononcées, en le voyant, son père, sa mère, ou une autre personne.

On a abusé de ceci en donnant le nom de Moïse à la fille de Pharaon parce qu'elle l'avait retiré des eaux. *Barnabas*, toujours d'après Salvestre, veut dire fils de la consolation.

Le père de l'épouse chérie de Mahomet *Abou-Bekr* est le père de la jeune vierge. *Joanna*, *Joannes*, *Jean*.

Chez les Arabes et Israélites, les noms de femmes exprimaient leurs qualités : le nom de la première épouse de Jacob exprime l'amour du travail et *Noémi* l'éclat de la beauté. *Suzanne* est une fleur brillante et *Cethura* répand l'odeur des aromates—*Aroun Abraschid* est " le juste ", " le droiturier ".—*Matacakhel* appela sa femme Laide pour le plaisir de la voir, chaque fois qu'il la vit, démentir cette laideur par l'éclat de ses charmes—ce qui nous rappelle le mot d'Hippolyte dans Phèdre " Depuis deux ans entiers, chaque jour je la vois et je crois toujours la voir pour la première fois. "

L'empereur Nayal Djéhanguyr avait appelé sa femme *Nour Nathal* lumière du harem ; plus tard *Nour Djéhan* lumière du monde.

Chez les Turcs et Persans le nom d'un défaut corporel : le borgne, le bossu, le boiteux, figurent sans cesse comme désignations sur l'adresse d'une lettre : voilà dans l'empire ottoman, tout ce qui désigne chaque individu depuis le dernier mendiant jusqu'au Grand Vizir.

Les Grecs comme les Scandinaves approchent de l'invention des noms de famille mais n'y arrivent point. Chez tous les peuples, à peu d'exceptions près, les noms de famille sont restés inconnus. Comme chez les Chinois le nom du père se transmet aux fils et aux filles, avec droit au Japon, de priver du nom de famille un enfant coupable. Les surnoms de femme y sont généralement empruntés aux fleurs emblêmes si vrais de la beauté de son éclat, de sa durée trop éphémère.

Salvestre nous dit que les *noms romains*, les seuls que nous connaissions parfaitement, sont les seuls aussi par lesquels nous puissions tenter de résoudre le problème de leur origine. On pourra alors le faire, dit-il, pour toute l'Italie dont les romains ont tiré leurs noms. Tous ces noms viennent de *us* remplacé par *ius* : *Marcus Marcius, Tullus Tullius*, etc. Pour exprimer le fils, les Italiens disaient, pour le fils de *Posthumus, Posthumius*, comme l'on dit en anglais *Evander's* sword, Peterson's arc par contraction ou élision Peter's arrow. Pour les noms déjà terminés en *ius* on ajoutait une sylabe, c'est-à-dire : de *Publius* on faisait *Publilius*, de *Manlius, Manilius, Servius Servilius*, etc.

En accordant à des étrangers, à des affranchis, le droit de porter son nom, l'homme puissant croyait sans doute ne leur imprimer d'autre marque que celle de la clientèle et de la subordination. Au contraire, il leur conférait sans le savoir un titre d'égalité qu'il appartenait au temps et à la fortune de rendre valable—la République sombra, les barbares prirent les titres des vaincus.

Sur les débris des Romains viennent les Francs dans les Gaules, les Saxons en Angleterre—dans l'Espagne et l'Italie, les Goths, les Lombards, etc.

Vint le Christianisme qui subjugua Rome. Saint-Grégoire le Grand au 6ème siècle décréta les noms de baptême—on n'y obéit qu'à contre-cœur et lentement. Au 10ème et au 11ème siècle même on ne connaissait pas encore les noms Saint *Hugues, Robert, Henri*, pas même *St-Charles*, et *St-Louis* évêque moins encore que le roi St-Louis.

Mais la persévérance des chefs du culte devait triompher.

Longtemps on remettait à la mort de se faire baptiser : mener la vie et se faire baptiser en mourant. L'Eglise condamna la conduite de ces hommes qui ne voulaient renoncer au vice qu'en renonçant à la vie. Encore au 12ème siècle on s'appelait *Ulysse, Hercule, Turnus, Memnon, Thésée*, etc.

C'est en 1245, nous dit Salvestre, que l'on commença à écrire les langues germaniques en caractères latins. En 1387, ajoute-t-il, les grands, les guerriers furent baptisés séparément, mais on divisa en plusieurs troupes la multitude du peuple. Les prêtres baptisaient à la fois une troupe entière et conféraient le même nom à tous les individus de cette troupe. Dans la première tous les hommes s'appelaient *Pierre*, les femmes *Catherine* ; dans la seconde, les hommes *Paul*, les femmes *Marguerite*, et ainsi de suite.

Est-ce de là qu'aujourd'hui, il y a tant de gens de même nom—nos almanachs d'adresses faisant foi que même dans une petite ville comme Québec, il y a jusqu'à 150 fois le même nom quoique appartenant à des familles différentes et du même nom de baptême et reconnaissables que par le métier qu'ils exercent, et ce métier encore souvent le même pour plusieurs individus de même nom.

De là l'addition d'un second prénom lors du sacrement de confirmation ; puis encore d'un troisième, d'un quatrième, etc., pour mieux distinguer les individus et permettre ainsi à nos tribunaux de décréter la part afférente de justice à chacun, au père de famille d'en faire autant, aux compagnies d'assurance de bien distinguer entre les assurés, enfin motivé par mille autres raisons.

A cet endroit, dit Salvestre, on ne devrait avoir qu'un seul prénom distinctif de tous les autres—la loi, disait-il, à l'époque où il a écrit, (il y a trois quarts de siècle) devrait s'en mêler, car sans cela l'homme ne bravera jamais la tyrannie de l'usage. Mais Salvestre en ceci a tort, croyons-nous. En effet, il serait impossible aujourd'hui de trouver assez de prénoms distinctifs, sauf à en inventer d'autres pour que chacun eût un nom différent. D'ailleurs encore avec la multitude de manières d'épeler, d'orthographier le même nom tout en lui conservant son homonymie il y a aujourd'hui de quoi subvenir à tous les besoins (voir à ce sujet le chapitre II de l'ouvrage, sous l'en-tête " Noms différemment épelés " et cela sans en changer le son ou l'onomatopéité (Littré) au point de tomber sous le coup de la loi des nations qui ne veut point que l'on change de nom, et cela dans le sage but d'empêcher les fripons de se soustraire à la justice en empruntant le nom d'un autre, un *alias* ainsi appelé, tout de même que l'on plaide *alibi* pour prouver qu'on n'y était point quand tel méfait s'est produit.

Mettons encore à contribution Salvestre qui nous dit que les noms de famille commencent à dater de l'an 1100 et qu'en Russie même aussi tard qu'en 1585 une foule de maisons nobles n'avaient pas encore de noms de famille, des noms-propres.

Citons encore en passant quelques dérivations de noms-propres comme Humbertopule, fils de Humbert, et renvoyons à cet effet à Mézeray " Histoire de France " 1101 à ......—*Gien-fighazzi* Jean fils de *d'Azi—Filangeri Filien Angerii—Delphini, Dauphin*, venant d'une grande habileté de natation, peuvent en faire deviner d'autres.

Le Teuton indique la filiation par le mot son (on en a déjà donné un exemple, et la classe XXVI en donne près de 200 recueillis seulement parmi les nôtres et rangés sous en-tête alphabétique placé après le nom. De là tant de noms de famille *suédois, danois, allemands, anglais*, en *son* : noms de baptême transformés en noms de famille par cette addition de la finale ou suffixe *son*, s, z, ez en Espagne : Peters, Williams, Richards,—Henriquez, Lopez, Fernandez ; sont devenus en France noms de famille *d'Andrée, Dejean, Depeyre* en faisant du suffixe un préfixe.

De même en Italie les noms au génitif deviennent noms de famille, *Falci, Jacobi, Simonis, Joannes*.

Placé entre deux noms le mot *ab* (latin) de exprime la descendance : *Rhys ab Evan*, Fils de Evan. L'usage a fait disparaître la voyelle et on dit Rhys-Evan, et formés suivant la même règle sont les noms patronymiques *Bowen, Prydesrech, Price*, etc.

On connaît en France beaucoup de noms qui rappellent les professions et métiers : *Mercier, Meunier* ou *Menier, Barbier, Boulanger, Coureur*, etc.—tous ces noms d'ailleurs existent au Canada, venus qu'ils le sont de la France depuis la découverte du pays par Jacques-Cartier, il y a plus de 3 siècles (avec mille autres de la sorte que l'on trouvera sous la classe III de l'ouvrage).

Le nom de l'épouse se convertit d'*Evergète* en *Everjeta, Auguste* devenant *Augusta,—Flavius* devient *Flavia, Stratégofule* devient *Stratégofuline, Poubypersébasti* devient *Poubypersebasta, Bazin, Bazine*. Dans les cas ci-dessus le nom du mari devint celui de la famille.

En Russie fille se désigne par *owna* : *Alexandrowna* fille d'*Alexandre, Petrowna* ou *Petrowna, Alexiowna*.

Chez plusieurs peuplades, chez les Grecs, chez les Chinois on change de nom. Au Chinois on donne un autre nom après sa mort, où il a revêtu un autre être—d'après la croyance ou la métempsycose qui prévaut en Chine— : changer de nom pour rendre l'homme étranger à son existence antérieure.

Dion venant de *Ion* et qui devrait s'écrire *D'Ion* fournit l'occasion de dire ici que notre socié-
faire Dionne serait motivé à séparer par une apostrophe le *D* initial de son nom pour écrire *D'Ionn*
qui devrait aussi être *D'Ion* (sauf que son étymologie soit *Yonne* rivière et département de France dans
lequel cas il écrirait D'Yonne) car pour ce qui est de la finale diminutive *ne* on a raison de ne la croire
motivée que par la même habitude qui fait écrire Audette pour Audet, Jeannotte pour Jeannot.

Toutes sortes de raisons portent à changer de nom. Nous en avons déjà signalé quelques-unes—
entre autres celle d'un *alias* pour se dissimuler à la justice des tribunaux en cas d'un méfait. La vanité
y est pour beaucoup, la superstition, le désir de flatter les grands ; mais une des causes les plus moti-
vantes est celle où un membre de la famille, sous une éducation supérieure vient à avoir honte des siens,
et modifie son nom de manière à laisser croire qu'il n'est point de la parenté, ou que la chose soit quel-
quefois motivée par le fait qu'un membre de la famille se soit disgracié par un acte inavouable ; un
emprisonnement, une condamnation, une exécution

———

Si l'on se demande pourquoi un membre de la section III qui a toujours fait foi d'être un ingé-
nieur-géomètre, à l'air de s'immiscer à des sujets qui ne sont point de la compétence de la section, en voici
le motivé.

Elu membre fondateur de la société en 1880, parce qu'il avait écrit en 1866 un traité de géométrie
pratique, dans lequel les conseillers du Marquis de Lorne ont dû voir quelque chose qui fût digne d'at-
tention, et après avoir vu couronner en 1874 au Grand Conservatoire des arts et métiers de France, à
Paris, son nouveau système du toisé des corps par une règle unique, qui mérita en même temps la mé-
daille d'or fondée par la baronne de Pages pour l'invention, la découverte la plus utile de l'année ;
l'auteur du présent mémoire, soumit à l'appréciation de la Section en 1884 un travail ayant pour titre :
" Hints to geometers for a new edition of Euclid " c'est-à-dire, Suggestions aux géomètres à l'endroit
d'une nouvelle édition d'Euclide ; système qui, eût-il été connu en Angleterre où l'on enseigne cet
auteur, aurait abrégé considérablement ou de plusieurs mois l'étude du Géomètre Grec, sauvant par là
même des milliers de louis annuellement dans le coût du cours d'études, ou qui eût permis de dévouer
le temps ainsi épargné à la considération des nouvelles sciences du jour.

Le travail de l'auteur fut soumis à des non-géomètres, pour leur appréciation, c'est-à-dire à des
membres qui n'ont jamais enseigné la géométrie d'Euclide et n'en connaissaient pas le premier mot.
Naturellement, ils n'ont pu rien y voir et ce travail si nécessaire, si important au point de vue de l'édu-
cation des masses, est demeuré " inédit " n'ayant pas été jugé assez important pour figurer au bulletin
annuel de la Société. C'est une 5ème section de la Société composée de géomètres pratiques qu'il eût
fallu à cet effet et pour beaucoup d'autres sujets qui peuvent se présenter devant la section III, les deux
sections premières étant dévouées à la littérature française et anglaise, la quatrième à la géologie, pen-
dant que la troisième en a plein les mains des sciences physiques : électricité, magnétisme, la physique
proprement dite, la mécanique, l'astronomie, la météorologie, et que sachions-nous encore

Voilà pourquoi, en quelques mots, l'auteur du présent mémoire sur l'"Origine des noms-propres "
ne pouvant faire valoir ses aptitudes en géométrie, a cru devoir, pour être utile à ses concitoyens,
s'essayer à autre chose—mais toute fois à une œuvre d'affection pour lui et à laquelle sa connaissance
parfaite des deux langues le rendait propre

Cette reproduction d'ailleurs, ce court résumé d'un ouvrage déjà vieux de trois quarts de siècle,
et que probablement très peu de personnes au Canada doivent avoir vu et encore moins " étudié ",
formait l'introduction la plus propre à attirer l'attention de la société, et par son entremise, du public
en général, sur un sujet qui doit avoir son grand intérêt pour tout le monde.

En voilà, je crois, assez, Messieurs, pour dessiner à vos yeux, esquisser à l'avance les divers consi-
dérants motivés par la nature de l'œuvre que prépare son auteur pour une publication qu'il croit
pouvoir caractériser à l'avance instructive et intéressante à plusieurs points de vue : volume de plusieurs
centaines de pages où figure la version anglaise en regard de la française et où tout le sujet des noms-
propres, classés sous plus de 25 en-têtes divers, avec noms traduits, la signification de chacun, les noms
différemment épelés, les sobriquets, leur raison d'être, l'étymologie de leurs racines, ou parties compo-
santes, avec chapitres explicatifs du texte, forment en leur ensemble un travail complet sur le sujet
du volume à venir.



